

ANNEXE



RAPPORT DE PRESENTATION BUDGET ANNEXE DU CINEMA LES ALIZES BUDGET PRIMITIF 2024

I. LES EQUILIBRES BUDGETAIRES

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	Budget 2024
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	172 150 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 000 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		174 150 €
TOTAL		174 150 €

DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	Budget 2024
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	35 150 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	127 000 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		162 150 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		12 000 €
TOTAL		174 150 €

B. SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES en €		
Chapitre	Chapitre	Budget 2024
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 000 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (D)		12 000 €
TOTAL		12 000 €

DEPENSES en €		
Chapitre	Chapitre	Budget 2024
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 000 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		12 000 €
TOTAL		12 000 €

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 174 150 €.

Ces prévisions de recettes comprennent :

- Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations 172 150 €

Cette recette correspond à la subvention versée par le budget principal

- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante 2 000 €

Cette recette correspond à la redevance d'occupation versée par le délégataire.

B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 174 150 €.

Ces prévisions de dépenses comprennent :

- Chapitre 01 – Charges de gestion courante 35 150 €

Cette dépense correspond à la consommation estimée d'électricité ainsi que diverses dépenses d'entretien.

- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 127 000 €

Cette dépense correspond à la subvention versée au délégataire en compensation des contraintes de service public

- Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement 12 000 €

Cette dépense permet de réaliser les dépenses d'investissement nécessaire.

III. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'élèvent à 12 000 € provenant du virement de la section de fonctionnement (inscrites au chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement).

B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 12 000 €. Inscrits au chapitre 21 ces crédits permettront la réalisation des travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine.